

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1572 concernant les Ministères

n° 1572

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 décembre 1962

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1962

Date du numéro

31 décembre 1962

TEXTE INTÉGRAL

Le Médecin Lieutenant Pages Maurice, en service en qualité de Médecin Chef au Groupe Mobile n° 1-Nord à Tadjourah, est affecté en qualité de Médecin-Chef au Dispensaire Farah-Had. Le Médecin Lieutenant Lantrade Philippe, en service en qualité de Médecin Chef au Dispensaire Farah-Had, est affecté en qualité de Médecin Chef au Groupe Mobile n° 1 Nord à Tadjourah. Les mutations seront effectuées à la diligence du Directeur de la Santé Publique.